



N° Entreprise BE0426765950

Grand Maître

Président

Francis Renard

Allée des Bergeronnettes, 5

5001 Belgrade

Tél. 081-73 46 31

Gsm. 0495-37 12 13

francisrenard5001@gmail.com

Grande Chancelière

Vice Présidente

Jeannine Marchal

Avenue Jean Pochet, 60

5001 Belgrade

Tél. 081-73 10 73

Gsm. 0477-77 93 22

jeamarchal115@hotmail.com

Grand Epistolier

Secrétaire

Germain Barbiaux

Chaussée de Waterloo, 67 Bt3G

5000 Namur

Tél. 081-73 07 11

germain.barbiaux@skynet.be

Grand Argentier

Roland Antoine

Avenue Jean Pochet, 24

5001 Belgrade

Tél. 081-73 49 14

Gsm. 0474-24 08 17

rolandantoine@hotmail.com

IBAN :BE08 0013 8824 5913

Vi Keute di Nameur



Blonde

Brune

Bière Wallonne de Luxe

Avec le soutien de la Ville de Namur



Année 2022

Bulletin N° 1

Madame Monsieur.



*Animation à la maison de repos « Le Fontiloy » (Fêtes de Wallonie 2021)
Nos trois représentants (Francis, Jeannine et Raymond) avec les Molons
Photo prise par notre confrère Bernard Wautelet, Molon lui aussi.*

*Notre Chapitre est programmé pour le dimanche 20 mars 2022
L'invitation devrait être envoyée bientôt
Il faudra tenir compte des directives sanitaires*

En page 1, nos vœux et appel aux cotisations par notre Grand argentier

*Dans ce bulletin N°1 de 2022 (qui est une reprise de contact),
Vous trouverez :*

- 3 pages concernant le char de Belgrade*
- 2 pages avec des invitations de confréries*
- P.S. le chapitre de Tchantchès a été récemment annulé*

Belgrade, le 28 décembre 2021

Chère consœur,
Cher confrère,

Le Grand Maître et les membres du Conseil de la Confrérie des Chevaliers de la Tarte et de la Pompe vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2022 en espérant qu'elle nous permette de nous rencontrer plus souvent qu'en 2020 et 2021 chez nous ou en confréries.

L'année sociale se terminant le 31 décembre 2021, le moment est venu de penser à 2022.

C'est pourquoi, je me permets de vous demander de bien vouloir verser ou virer le montant de votre cotisation 2022 sur le compte

BE08 0013 8824 5913 de la Confrérie des Chevaliers de la Tarte et de la Pompe.

Lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 mars 2011, La cotisation, qui était restée inchangée depuis l'instauration de l'euro, a été adaptée de La façon suivante :

- 20,00 € pour les membres Chevaliers
- 18,00 € pour les membres Aspirants Chevaliers
- 15,00 € pour les membres Dames et Compagnons d'Honneur
- 0,00 € (plus de cotisation) pour les membres Chevaliers d'Honneur

(Ce qui ne peut empêcher, comme l'ont déjà fait certains, de continuer à cotiser)

C'est grâce à ces cotisations, notamment, que notre Confrérie Survit et peut continuer à défendre les produits de Belgrade (tarte et bière Vî Keute) un peu partout en Belgique ainsi qu'à l'étranger.

J'en profite également pour rappeler qu'il est demandé aux Chevaliers de s'engager à sortir au moins deux fois dans le courant de l'année : une fois chez les Confréries sœurs situées en Province de Namur et une fois en dehors. Les autres membres peuvent également sortir, cela va de soi. Une réduction de 10,00 € est octroyée par membre (Chevalier ou non) et par sortie comme contribution au repas que vous avez honoré et si vous êtes en règle de cotisation à ce moment (si le paiement se fait sur place, les 10,00 € seront remboursés après coup).

Nous demandons aussi, dans la mesure du possible, que ces sorties se limitent à 4 ou 5 membres de la Confrérie par festivité. Les visites chez nos filleuls de l'Aumônière de Malonne et des Fabricants de vins de fruits de Temploux constituent des exceptions à cette limite.

Cette réduction de 10,00 € est aussi de mise pour des organisations (soupers) de la Frairie Royale des Masuis et Cotelis Jambois et la Royale Confrérie du Grand Feu de Bouge.

Persuadé que vous réserverez bon accueil à la présente, je vous prie d'agréer, chère consœur, cher confrère, mes confraternelles salutations.

Roland Antoine, Grand Argentier

Le Char de Belgrade

Qui n'a pas encore aperçu, lors d'un passage d'un **cortège** dans les rues de Namur ou de Belgrade, ce char habillé aux couleurs de la localité (le vert et le blanc) et ayant comme enseigne « A la Fleur de Belgrade » ? Ce char, créé dans les années 80 par la Confrérie des Chevaliers de la Tarte et de la Pompe, présente à l'avant une grande pompe à eau en carton dur et un panneau sur lequel on peut lire l'histoire de la création, par un certain Hubert Gaine, d'un estaminet dénommé « A Belgrade » comme la capitale de la Serbie (en serbo-croate, c'est Beograd et cela veut dire « Ville blanche ») que des régiments wallons avec les troupes autrichiennes, en 1718, avaient aidé à se défaire de l'emprise ottomane (et Hubert Gaine y avait participé).

Dans la partie arrière du char, de chaque côté, on loue « les délicieuses tartes belgradoises » comme celles que les promeneurs namurois du dimanche venaient déguster chez Gaine et dans d'autres établissements (estaminets ou guinguettes) qui s'étaient installés aussi dans le coin. Et, sur le panneau arrière, il y a l'inscription « C'est todi dicauce à Belgrade » (« C'est toujours la kermesse à Belgrade »), une expression qui marquait la différence avec les localités où l'on ne faisait de la tarte qu'une fois l'an à la kermesse.

Si les premières sorties du char à l'enseigne « A la Fleur de Belgrade » ont eu lieu dans **les cortèges namurois** dans les années 80, on a déjà vu un char des « Tautis » (« Fabricants de tartes ») lors du cortège des Fêtes de Wallonie en 1977, les premières d'après fusion. Une photo du livre « 40 ans de Fêtes de Wallonie à Namur » en fait foi. Elle nous montre un char à l'enseigne « A Belgrade ». A l'avant plan, une tarte en forme de roue de chariot était représentée. Derrière, les mains dans le pétrin et en tenue de boulanger, se tenait Camille Volvert l'un des fondateurs de la Confrérie. Sur le char, il y avait aussi quatre autres personnes (deux en uniforme autrichien du 18^{ème} et deux dames habillées et coiffées comme les danseuses des Masuis et Cotelis).

Les Belgradois avaient pris l'habitude de fêter les anniversaires de leur Commune (en 1937 pour les 40 ans, en 1947 pour les 50 ans, ...) par des cortèges de marcheurs et de chars. Ils allaient poursuivre dans ce sens, après les fusions de Communes, en **1988** (avec un an de retard) pour **le nonantième** et en **1997** pour **le centième**. Si la fête avait été belle en 1988, elle allait l'être davantage pour le centième en 1997. Le Comité Belgrade 100, présidé par Gabriel Gilon et comprenant notamment Francis Renard et Michel Lequeux (tous trois déjà membres du Conseil de la Confrérie), avait déjà bien fait les choses. Il y avait eu l'élection d'une Miss Belgrade 100 en habits 1900 (Maryse Gérardy, Chevalier dans notre Confrérie), l'organisation d'une très belle exposition sur le thème à la salle « André Guisset » et avec la sortie du livre « Belgrade, Chronique d'une communauté villageoise (1717-1977) » et d'autres encore.

Le **cortège du dimanche 7 septembre 1997** allait être **l'apothéose**. Sous les accents musicaux de plusieurs fanfares ou harmonies (Saint-Servais, Pétigny, Nivelles) et aussi des Croq'noires de Floreffe, le cortège s'est mis en route pour un parcours de quelques 4 km dans les rues de la cité. Il y avait d'abord les groupements locaux défilant à pied (Patro de l'Amitié, guides et scouts, club de volley-ball, footballeurs de l'Etoile rouge avec Leon Verschuere, autre fondateur de la Confrérie, dans le comité, ...) ou en char.

Au niveau des char, outre celui de la Miss Belgrade 100 et le nôtre, on pouvait apprécier notamment celui de l'école communale avec son vieux moulin Massinon, celui de Vie féminine et la réplique très réussie du tram 8 (qui sillonnait notre village) ainsi que celui des Amis Réunis avec ses joueurs de couyon et ses Pierrots philanthropes.



Photo à la une de Vers l'Avenir du 08-09-1997

En habit de la Confrérie et assis : Jean Tasiaux et Franz Lagneau.

Derrière et en position debout : Germain Barbiaux et Claudine Maclet.

Assis également, mais « coupé » en 2 par la photo : Jacques Gérard.

Dans le cortège du dimanche 7 septembre, il y avait aussi des représentants du folklore namurois : les 40 Molons sur leur char, les Masuis et Cotelis jambois, les Alfiers avec leurs drapeaux, les Echasseurs, les Bragards sur leur char avec le canon à confettis, le bataillon des Canaris de Bouge, les marcheurs de Vedrin, un groupe de gilles aussi. Et au retour sur la place du Bia Bouquet, les Alfiers nous gratifièrent de leurs lanciers de drapeaux, Les Masuis et Cotelis tournoyèrent au rythme des danses wallonnes, le combat des Echasseurs opposa les Mélans aux Avresses. Et, bouquet final, les Molons entonnèrent « Li Bia Bouquet », l'hymne des Namurois.

Le Char de Belgrade dans les cortèges de Folknam

C'est en 1996 que Folknam organisa pour la première fois la Journée du folklore et des traditions à Namur, en avril. Et en 2019, on en était à la 23^{ème} édition.

A deux ou trois années près, nous avons participé à toutes les éditions, en tenant un stand sur la place d'Armes avec les artisans et d'autres confréries et en participant, avec notre char, au cortège dans les rues de Namur.

Dans ce cortège, nous représentons le 18^{ème} siècle comme les Canaris de Bouge et l'Etat-Major de l'Armée Belgique. D'autres représentent les traditions moyenâgeuses comme les Géants namurois, le Cheval Bayard, Les Chevaux Godins, Blanche de Namur et sa suite, le Grand Feu de Bouge, l'escorte de Don Juan d'Autriche, les Alfiers. Il y a aussi les représentants du 19^{ème} siècle : l'Armée Grouchy, les Artilleurs de la Citadelle, Les Volontaires 1830 de Vedrin, compagnie des grenadiers du 1^{er} Empire, les Compagnons de la Sarrasse, le groupe folk Accordance. Certaines années ont vu des participants occasionnels comme les Géants de Dinant dont Adolphe Sax avec son saxophone, les Géants de Liège aussi avec Tchantchès, Nanesse et l'inspecteur Maignet.

Le Char de Belgrade dans les cortèges de Folknam



En 2018, avant départ du cortège, Francis, Germain, Monique, Fernand et Gabriel sont en tenue de la Confrérie et sont prêts à encadrer le char tandis que Raymond, Jeannine, Annie et Roland sont en habits anciens et prêts à occuper leurs places sur le char.



En 2019, dernière sortie de notre char avant la situation sanitaire qui accable notre pays. Vous voyez sur cette photo que les participants ne se doutaient nullement de ce qui allait se passer l'année suivante et profitaient pleinement de cet instant pour déguster une bonne Vi Keut. Annie, Jeannine, Raymond et Roland.

Les Confréries nous invitent

Confrérie Royale du Grand Feu Traditionnel de Bouge

Le samedi 29 janvier 2022

Souper de la Confrérie

Accueil : dès 19h00.

Où ? En la salle « **Le Bienvenu** », chemin des Archiducs, 32 à **5100 Wépion**.

Menu

- Apéritif (servi à table à 19h30) et son assiette de mises en bouche
- Duo de pâtés de gibier et son confit
- Cassolette de Saint-Jacques sauce vin blanc
- Filet de pintade farcie au petit muscat sauce foie gras, accompagnement de légumes de saison et de pommes Duchesse
- Tartelette Tatin glace vanille chantilly * Moka
- Boissons à prix démocratiques

Prix : 45 euros. Réservation : au plus tard le 21 janvier 2022.

N.B. Le CST sera obligatoire ou Certif. de test PCR négatif fait dans les 48 heures.

Confrérie Tchantchès, Liège

Le samedi 29 janvier 2022

16h00 : accueil des Confréries **en la salle polyvalente du site de Blégny-mine**, rue Lambert Martlet, 23 à **4670 Blégny ; mise en habits.**

17h00 : Chapitre et intronisations.

19h00 : apéritif

19h45 : repas, suivi d'une animation musicale.

Menu

- Terrine de chevreuil farcie au foie gras maison, confit d'oignons, jeunes pousses aux fruits des bois, toast grillé
- Velouté de betteraves rouges à la Granny Smith, quenelle glacée au fromage frais
- Sorbet à la violette
- Agneau de 7h à la Dju d'la, pomme Anna, déclinaison de choux poêlés au beurre de ferme
- La truffe au chocolat (mousse au chocolat, crémeux noix de Pécan et croustillant chocolat) ; crème anglaise à l'élixir de St Nicolas
- Le café et les mignardises (2 pièces)

Prix : 50 euros. Inscription et paiement : avant le 15 janvier 2022.

N.B. Votre présence nécessitera la présentation de votre CST (Covid Save Ticket).

Confrérie Les Compagnons du Witloof, Evere

Le dimanche 13 février 2022

Invitation au 94^{ème} Chapitre de la Confrérie

09h30 : accueil et petit déjeuner (pas d'accès au buffet avant 09h30 !).

10h30 : appel des confréries.

11h00 : chapitre et intronisations (fin du chapitre à 12h45).

13h00 : déjeuner dansant (selon les autorisations) concocté par notre traiteur Yvon Deghaye et animé par notre DJ Robert Z dans les «**Salons du Beurevoir** » à **Alleur**

Nous invitons vivement les consœurs et confrères déjà intronisés à porter fièrement notre insigne.

Menu

- **Les bulles accompagnées de l'assiette de mises en bouche**
- **Une tatin d'endives et golden avec un foie gras poêlé**
- **Le velouté de chicons et émincé de jambon barbecue**
- **Le sorbet citron arrosé de Trou Chicon**
- **Une blanquette de homard et crevettes grises, petits légumes et pommes noisettes**
- **Le cœur de Saint Valentin. * Café et mignardises**

Compte tenu des **jauges de présence imposées au moment de cette invitation**, le nombre des **convives à 140 personnes maximum**. Ce nombre est susceptible d'être adapté en fonction des directives du gouvernement. **Il y aura contrôle du pass sanitaire à l'entrée. Le port du masque, ce sera selon les conditions du moment. Prix : 45 euros. Inscription : pour le 01 février au plus tard.**

En cas d'annulation, le Chapitre serait reporté au 13 mars 2022 et les inscriptions resteraient valables.

Confrérie de la Gaufre liégeoise « La Strème »

Le samedi 05 mars 2022 (15^{ème} Chapitre et 20^{ème} anniversaire)

09h00 : accueil des invités et petit déjeuner.

10h00 : mise en habits et appel des confréries **dans les Salons du Beurevoir à Alleur (rue de la Résistance 28).**

10h30 : ouverture du 15^{ème} chapitre et cérémonie d'intronisations.

12h30 : apéritif suivi des agapes de la Confrérie avec animation musicale.

Menu (traiteur Yvon Deghaye)

- **L'assiette de mises en bouche et ... le verre de champagne**
- **Cassiolette de scampis, petits légumes sauce Nantua, beurre de citron**
- **Un sorbet marc et marc ... de champagne**
- **Filet de bœuf Blanc Bleu Belge, tomate béarnaise, gaufrette de pdt**
- **Buffet de 10 fromages affinés par un maître fromager, assortiment de petits pains, grappe de raisins et fruits secs**
- **En 3 façons sur le thème de la gaufre : avec fruits, chocolat et mousse aux grains d'or de l'Alambic, caramel beurre salé * Café, mignardises**

En fonction des mesures, le CST sera demandé à l'entrée + porter le masque.

Prix : 52 euros. Inscription : pour le 24 février au plus tard.

Si vous souhaitez vous inscrire à l'un de ces chapitres ou souper, Faites-le savoir, avant la date, à Germain Barbiaux (tél : 081/73.07.11.)